

Les bons réflexes avant et après un incendie de forêt

Avant l'arrivée du feu :

- placer les bouteilles de gaz dans un abri maçonné ou une piscine le cas échéant ;
- déverrouiller les accès des bâtiments d'élevage ;
- garer les véhicules vitres fermées côté opposé au massif forestier et laisser le portail ouvert pour les secours ;
- fermer volets, fenêtres, portes, bouches d'aération et conduits de cheminée ;
- calfeutrer le bas des portes avec des linges humides et se protéger avec un linge humide sur le nez et la bouche ;
- porter des vêtements en coton ;
- ne pas évacuer sans consigne des autorités et rester à l'écoute des informations officielles ;
- éviter de téléphoner pour ne pas saturer les réseaux ;
- rentrer mobilier de jardin, linge étendu et tuyau d'arrosage.

Après le passage du feu :

- éteindre les foyers résiduels en les arrosant abondamment et en retournant les cendres ;
- noyer tout élément encore chaud avec un tuyau ou une moto-pompe si possible ;
- vérifier la toiture et les combles afin de détecter d'éventuelles braises ;
- prendre des nouvelles des voisins et apporter de l'aide si nécessaire.

Ville de Marseille - Imprimerie municipale de Marseille - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.



Plus d'informations sur les obligations
légal de débroussaillage



VILLE DE
MARSEILLE

PROTÉGER SON HABITATION DES FEUX DE FORÊT



VILLE DE
MARSEILLE

Préparer son habitation : un geste qui fait la différence

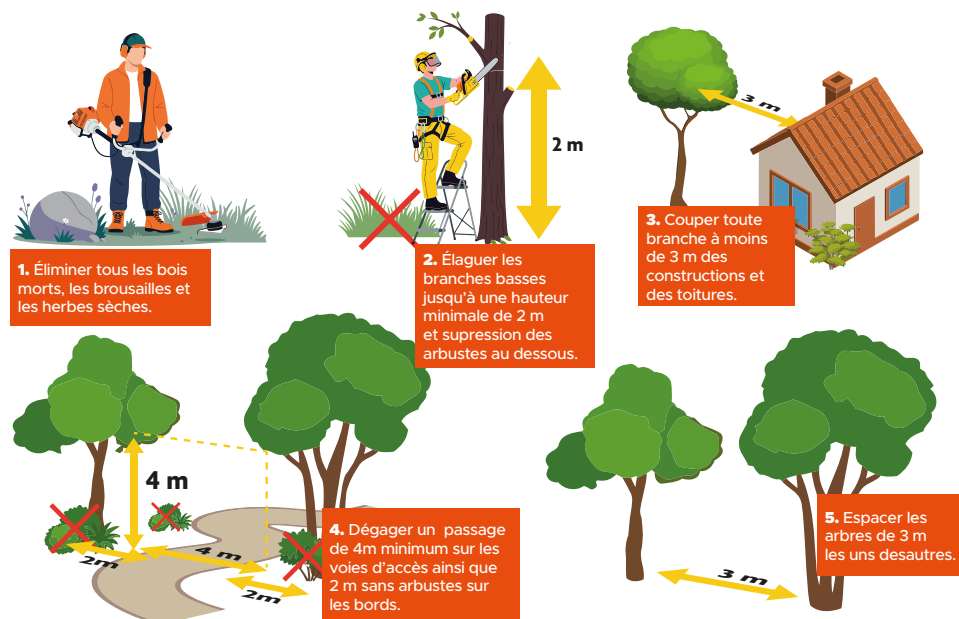
Une habitation peut s'embraser très rapidement, en **5 à 20 minutes** selon les conditions. Dans **plus de 80 % des cas**, une maison prend feu avant même l'arrivée des flammes principales. En cause : les braises transportées par le vent, parfois à plus d'un kilomètre, qui peuvent pénétrer par les grilles d'aération, les tuiles ou les interstices des menuiseries. Les bénéfices de la préparation sont importants : **une maison non préparée n'a en moyenne qu'une chance sur deux d'être épargnée**, tandis qu'une maison bien préparée a quatre chances sur cinq de résister au passage du feu.

Le débroussaillage, une protection essentielle

Pour réduire le risque d'incendie, **les propriétaires de maison doivent réaliser les obligations légales de débroussaillage (OLD)** en entretenant les herbes, arbustes et arbres situés à proximité de leur habitation. Ces travaux doivent être effectués sur 50 mètres autour des constructions et sur 10 mètres de part et d'autre des voies privées.

En cas de feu de forêt, une végétation non débroussaillée favorise la propagation du feu et peut gêner l'accès des secours.

Comment débroussailler ?



Conseils pour préparer son habitation contre les feux de forêt



Éloigner les réserves de combustibles, idéalement dans un abri maçonnerie ou dans une piscine (en cas d'embrasement)



Installer des volets en bois pleins



Remplacer les gouttières en PVC par du zinc



Privilégier un mobilier de jardin non combustible



Poser des grilles fines sur les ventilations et aérations



Éviter les végétaux très inflammables : bambou, pyracantha, résineux...



Entretien régulièrement toiture et gouttières



Supprimer les matériaux et aménagements combustibles en façade, sur les terrasses et balcons (bois apparent, auvents, brise-vue, stockage)